



CONSORTIUM D'ETABLISSEMENTS
FRANÇAIS D'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE RECHERCHE POUR
LE DÉVELOPPEMENT DE L'USTH

Conseil d'administration du 17/10/19

Lieu : Université Paris Diderot

10h-10h45

Membres Présents :

Bernard Legube	(U. de Poitiers – président consortium USTH)
Christian Valentin	(IRD)
Anne Giroir-Fendler	(U. Lyon 1)
Christine Choppy	(U. Paris Nord)
Florent Calvayrac	(Le Mans Université)
Pierre Chiappetta	(U. Aix-Marseille)
Philippe Lecoœur	(U. Paris Sud)
Bernard Journet	(ENS Cachan)
Benoit Piro	(U. Paris Diderot)
Martin Schwell	(U. Paris-Est Créteil)
Essaid Ait Barka	(U. de Reims Champagne-Ardenne)

Invités :

Françoise Rieg-Falson	(U. Lyon 1)
Raphael Terreux	(U. Lyon 1)
Lilian Aveneau	(U. De Poitiers)
Sandrine Lacombe	(U. Paris Sud)
Yannick Giraud-Héraud	(Département Space)
Antoine Guillemet	(U. de Franche-Comté)
Jean-Christophe Lacroix	(Département Nano)
Sophie Adélaïde Magnier	(U. Grenoble Alpes)
Sandra Nicolle	(ENGEES)

Les procurations :

- U. Littoral Côte d'Opale à Christian Valentin
- U. Fédérale Midi-Pyrénées à Bernard Legube
- U. Montpellier à Bernard Legube

Le quorum est atteint.

1) Accueil

2) Statuts

Les nouveaux statuts qui ont été approuvés par les membres du Consortium USTH lors de la dernière Assemblée Générale ont été déposés à la Préfecture. La procédure est en cours.

3) Les membres

Les retraits en 2019 :

INRIA et ENSCR.

Les demandes d'adhésion :

- L'Université de Franche Comté a envoyé un courrier officiel demandant l'adhésion au Consortium et désignant Antoine Guillemet comme son représentant officiel. Ce dernier avait déjà présenté la candidature de son établissement en mai dernier. Aujourd'hui, la demande d'adhésion est officielle. Christian Valentin et Jean-Christophe Lacroix appuie cette candidature.
- L'ESEO (Ecole Supérieure d'électronique de l'Ouest). Celle-ci a déjà désigné comme correspondant USTH Olivier Camp. L'ESEO s'engage à hauteur d'une mission par an dans les départements Energies et STIC.

Il est procédé aux votes, l'adhésion de ces deux établissements est approuvée à l'unanimité.

A noter que c'est particulièrement un bon moment pour adhérer au Consortium car les maquettes des Masters vont être revues pour les prochaines accréditations. Il est plus facile pour un établissement d'intégrer une formation en cours de reconstruction que lorsque le programme est déjà construit.

- Sorbonne Université devait posait sa candidature. Corinne Chaneac avait fait savoir au Consortium qu'une demande d'adhésion était à la signature au sein de l'établissement. Finalement la demande n'est pas parvenue au Consortium ce jour mais cela ne devrait tarder. Bernard Legube propose qu'il y ait un vote de fait sur le principe de la demande d'adhésion. L'adhésion de l'Université Sorbonne est approuvée à l'unanimité sous réserve de recevoir ultérieurement la demande officielle d'adhésion.

D'autres demandes d'adhésion pourraient arriver prochainement, notamment celles de l'ESIX Caen, de l'INSTN et de l'ENSTA de Brest. Les campus aéronautique de Bordeaux et Toulouse examinent actuellement la possibilité d'adhérer en tant que membres associés.

Il restera à traiter la question de l'adhésion des entreprises.

Sandrine Lacombe pose la question de l'adhésion de l'Université Paris Saclay. Faudra-il refaire une demande d'adhésion ? A priori non si le nouvel établissement reprend les conventions des anciens établissements qui composent le nouveau.

Dans le cas d'un regroupement ou les établissements conservent la personnalité juridique mais forment un nouveau établissement, qui doit adhérer ? Le regroupement ? Les établissements ? Les deux ? Cette question devra être examinée de près.

Sandrine Lacombe profite de l'occasion pour proposer d'accueillir à l'Université Paris Saclay la prochaine Assemblée Générale.

Bernard Legube présente ses excuses de n'avoir pas pu préparer les comptes rendus des derniers Conseils d'administration de Strasbourg, faute de temps. Ils vont être rédigés rapidement et soumis aux membres pour approbation lors du prochain Conseil d'Administration.

Fin de la réunion : 11h.

